

Seul le texte prononcé fait foi

**Inauguration du Parlement vaudois, le  
14.04.2017, devant les députés**

**Intervention de  
Pascal Broulis**

Mesdames et Messieurs les députés ;

Je vous souhaite bienvenue et bon retour  
chez vous.

Je ne vous le cacherai pas ;

C'est avec émotion que je vous ai vu, ce  
matin, reprendre enfin le chemin de la Cité,  
grimper la colline et regagner cet  
emplacement, entre Château et Cathédrale,  
qui est votre lieu historique de réunion.

Un chemin retrouvé 214 ans, jour pour jour,  
après la première assemblée du Grand

Conseil et plus de 15 ans après avoir quitté votre maison, début juillet 2001, pour un exil que l'on pensait alors bref.

Mais rien ne s'est passé comme prévu.

Dans la nuit du 13 au 14 mai 2002, alors que le parlement construit par Alexandre Perregaux était en pleine rénovation, il a été détruit par le feu.

Réduit à une ruine qui faisait peine à voir.

Oh, ce n'est pas la volonté de reconstruire qui a manqué.

Notamment dans ce Grand Conseil, cette volonté a été immédiate, forte, et heureusement durable.

Il a d'abord fallu trouver les moyens de cette reconstruction, surmonter la crise de nos finances cantonales.

Cela a été fait.

Il a ensuite fallu une profonde remise en question, de tous.

Rappelons-nous que le 12 juin 2012 votre Grand Conseil votait, par 115 voix contre 3 et 8 abstentions, un premier crédit d'ouvrage pour ce bâtiment.

Et que le 27 novembre 2012, moins de six mois plus tard, votre même Grand Conseil votait, par 112 voix contre 6 et 6 abstentions, un second crédit d'ouvrage, annulant le premier, pour un bâtiment transformé, celui dans lequel vous vous installez aujourd'hui.

Entre-deux, un référendum avait démontré que la forme et le revêtement du toit ne convenaient pas à la population.

Qu'il était perçu comme incompatible avec le bâti séculaire environnant.

Que son acier inoxydable, énergétiquement irréprochable, générerait aussi une opposition inoxydable : 16'300 signatures.

Pour ne pas voir tout le travail déjà effectué réduit à néant il a fallu faire d'autres plans et imaginer d'autres procédures.

Non, cela n'a pas été facile.

Mais la démocratie réelle n'aurait pas de valeur si elle était facile, et elle a un immense avantage sur la démocratie rêvée :

Elle est beaucoup plus... constructive !

J'aimerais remercier tous ceux qui m'ont accompagné pour privilégier la volonté d'aboutir.

Et d'abord tous mes collègues du Conseil d'Etat.

Le chef du Service Immeuble, patrimoine et logistique, M. Philippe Pont, et tous ses collaborateurs.

Tout spécialement vous, Mesdames et Messieurs les députés, à commencer par vos représentants dans les commissions qui ont œuvrés à ce changement de cap, et vos présidents qui se sont passés le témoin tout au long de cette reconstruction :

M. Philippe Martinet, M. Laurent Wehrli, M. Jacques Nicolet, Mme Roxanne Meyer Keller et M. Gregory Devaud.

Et je mentionnerai aussi les référendaires, avec lesquels la discussion a été possible, même à l'aube, et qui ont su reconnaître les pas effectués dans leur direction.

C'est un élan collectif, si représentatif à mes yeux de ce que doivent viser la démocratie et le travail parlementaire, qui nous permet l'inauguration d'aujourd'hui.

Ce bâtiment a été achevé en moins de 37 mois pour un coût total de 25,627 millions, modeste en regard du résultat atteint.

Il nous offre à la fois tradition et nouveauté.

Sous nos pieds des fondations anciennes, utilisées déjà par Alexandre Perregaux, ont été consolidées et réutilisées.

On y sent vibrer l'histoire.

Le long de la nouvelle entrée principale, qui s'ouvre sur la ville, une très vieille façade s'offre désormais aux regards.

Une des plus vieilles de Lausanne.

Celle d'une maison Charbon ou Charbonnens - les historiens ne sont pas totalement fixés - en accord en tout cas avec ce lieu de pouvoir qu'est le Parlement.

Ne dit-on pas : « Charbonnier est maître chez lui » ?

Toujours dans les soubassements, une peinture murale du 14<sup>e</sup> siècle a été découverte, préservée et mise en valeur.

Ce décor témoigne qu'il y avait déjà là un lieu de pouvoir, non démocratique toutefois.

Au-dessus de nos têtes, des tuiles vaudoises traditionnelles, faites avec la terre de Corcelles-près-Payerne reposent sur une charpente de bois vaudois, coupé dans les forêts du Jorat et sciés à Rueyres.

C'est le savoir-faire de notre canton, ses matières premières, qui sont ainsi mis en valeur, et nous pouvons en être fiers.

Et puis il y a cette salle des débats, dans laquelle nous nous réunissons aujourd'hui pour la première fois.

Je vous souhaitais tout à l'heure « Bon retour à la maison ».

Ceux d'entre vous qui ont siégé à Perregaux – et ils sont encore seize si mon compte est bon – doivent se dire que la maison a bien changé.

Mais je ne pense pas qu'ils regrettent les canapés sur lesquels ils se serraient.

Cette salle est belle, moderne et fonctionnelle.



Elle est la promesse de bons débats, dans l'espace dédié à ceux-ci, comme l'entend la tradition démocratique antique.

Nous nous souviendrons de ce 14 avril 2017, notamment grâce à une pièce commémorative partiellement frappée, ici-même, aujourd'hui.

Ce qui est une entorse à l'histoire car la vraie cave de la monnaie était au Château.

Mais il fallait marquer le moment.

Je crois, mesdames et messieurs les députés, que notre nouveau parlement, qui sera bientôt rejoint dans un usage du 21<sup>e</sup> siècle par le Château cantonal, lui aussi en pleine rénovation, témoigne de la vitalité de nos institutions, de la santé de notre démocratie.

C'est un édifice singulier, un geste fort.

« Un temple démocratique » a déjà écrit un éditorialiste et je me félicite de cette formule, car la démocratie a besoin d'être incarnée et rayonnante.

J'en livre la clé à votre président.

C'est la clé de l'ancien vestibule, qui témoigne de l'histoire des lieux.

A vous de les faire vivre désormais !

Pascal Broulis